

INDIVIDUAL CONSULTANT PROCUREMENT NOTICE



Date : 07/04/2020

Pays : Côte d'Ivoire

Description des tâches : RECRUTEMENT D'UN(E) CONSULTANT(E) NATIONAL(E) POUR LA MISE EN PLACE D'UNE PLATE-FORME D'ALERTE PRECOCE ET COORDINATION DES REPONSES AUTOUR DES RISQUES DE VIOLENCE LIES AUX OPERATIONS ELECTORALES

Numéro du projet : CIV 10-00118299 Assistance Préparatoire Elections 2020

Durée du contrat/services (si applicable) : La durée de la consultation est fixée à 45 jours ouvrables.

Lieu de travail : Abidjan avec possibilité de déplacement à l'intérieur du pays

Les Offres devront être soumises à l'adresse indiquée ci-dessous ou par email à l'adresse : procurement.offers.ci@undp.org au plus tard le **17 Avril 2020 à 13h00**. Les offres comprendront :

- **Une proposition technique : le CV avec 3 personnes références, une note méthodologique détaillée, l'organisation du déroulement des travaux et la capacité à réaliser ce type de travail**
- **Une proposition financière**

Les deux offres seront placées sous plis scellés distincts, et devra nous parvenir à l'adresse suivante :

**Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)
Angle Avenue Marchand, Rue Gourgas Plateau en face de la radio
01 BP 1747 ABIDJAN 01
COTE D'IVOIRE**

Si vos propositions techniques et financières ne sont pas scellées dans des enveloppes séparées, votre offre sera rejetée.

[Les offres reçues par un autre canal que celui mentionné ci-dessus seront automatiquement rejetées.](#)

Si vous avez besoin d'informations complémentaires, vous pouvez soumettre vos questions par écrit à l'adresse indiquée ci-dessus ou par mail à procurement.ci@undp.org ; nous nous efforcerons de vous les fournir rapidement. Cependant, tout retard dans la transmission de ces informations ne pourrait en aucun cas constituer un motif de report.

L'offre technique devra inclure les informations et documents nécessaires à l'exécution de la tâche à accomplir :

1. Qualification et expérience dans le domaine (40 points)
2. Plan de travail (20 points)
3. Méthodologie proposée et approche pour exécuter le travail selon les TDR (40 points)

Votre offre financière doit être dans un document séparé de l'offre technique.

Le dépouillement s'effectuera en deux étapes :

Le dépouillement des offres techniques :

Les offres techniques seront évaluées sur la base des critères d'évaluation ci-dessous. Seules les offres techniques ayant totalisé au moins 70/100 points seront retenues pour l'évaluation financière.

Le dépouillement de l'offre financière :

Le soumissionnaire ayant soumis l'offre techniquement conforme et la moins disante sera retenu.

Les critères d'évaluation technique

Récapitulatif des formulaires d'évaluation des Propositions techniques		Note maximum	Consultant				
			A	B	C	D	E
1.	Qualification et expérience dans le domaine	40					
2.	Plan de travail	20					
3.	Méthodologie proposée et approche pour exécuter le travail selon les TDR	40					
Total		100					

Formulaire d'évaluation de la Proposition technique -- <u>Formulaire 1</u>		Nbre de points maximum	Consultant				
			A	B	C	D	E
Expertise / Qualification et expérience dans le domaine							
1.1	Diplômes	10					
1.2	Expertise avérée dans la formulation des conseils techniques de haut niveau aux parties prenantes dans les processus électoraux,	15					
1.3	Références avérées en matière de planification, de mise en œuvre et de supervision des projets de prévention des conflits par l'alerte précoce et la réponse rapide	10					
1.4	Bonne connaissance de la problématique du genre	5					
		40					

Formulaire d'évaluation de la Proposition technique – Formulaire 2		Nbre de points maximum	Consultant				
			A	B	C	D	E
Plan de travail							
2.1	Le plan de travail est-il bien défini, bien détaillé et correspond-il aux termes de référence ?	20					
		20					

Formulaire d'évaluation de la Proposition technique – Formulaire 3		Nbre de points maximum	Consultant				
			A	B	C	D	E
Méthodologie proposée et approche pour exécuter le travail selon les TDR							
3.1	La proposition montre-elle une compréhension générale du sujet ?	10					
3.2	Les aspects importants de la tâche ont-ils été traités de manière suffisamment détaillée ?	10					
3.3	La proposition comprend-elle un cadre méthodologique cohérent et une structure précise du document final attendu?	5					
3.4	La proposition comprend-elle un cadre de suivi et de feedback avec les commanditaires de la consultation ?	5					
3.5	La présentation est-elle claire, et la succession des activités ainsi que la planification sont-elles logiques, réalistes et augurent-elles suffisamment d'une bonne exécution du projet ?	10					
3.6	La proposition montre-elle une compréhension générale du sujet ?	10					
		40					

**Termes de référence
CONSULTATION NATIONALE**

**MISE EN PLACE D'UNE PLATE-FORME D'ALERTE PRECOCE
ET COORDINATION DES REPONSES AUTOUR DES RISQUES
DE VIOLENCE LIES AUX OPERATIONS ELECTORALES**

Contribution à l'appui au dialogue et à la gestion des violences électorales

I - CONTEXTE ET JUSTIFICATIONS DE L'ETUDE

Les cycles électoraux ont souvent été des catalyseurs de violence à l'échelle nationale en Côte d'Ivoire en raison des enjeux particulièrement importants qu'ils représentent pour les différentes communautés. Même si la Côte d'Ivoire a réalisé d'importants progrès lors du dernier cycle électoral (2014-2015), avec des élections municipales et régionales organisées dans les conditions apaisées, les enjeux des élections à venir, couplées aux tensions politiques ravivées et au contexte électoral tendu des municipales et régionales de 2018 nécessitent un regain d'attention autour de l'organisation du futur scrutin et de la Commission Electorale Indépendante (CEI). De nouvelles dynamiques et de nouvelles alliances se forment dans la perspective de l'élection présidentielle d'octobre 2020. De plus, des défis spécifiques liés aux législatives (clarification du calendrier électoral, découpage électoral, les tensions et désaccord autour de la réforme de la CEI) ont contribué significativement à polariser le contexte sociopolitique. Malgré tout, à moins d'un an de l'élection présidentielle, les partis politiques y compris ceux de l'opposition semblent déterminés à participer aux prochaines échéances électorales et ont exprimé le souhait que ces dernières soient crédibles, transparentes, inclusives et acceptées de tous et de toutes. C'est dans cette perspective qu'à la demande du Gouvernement ivoirien auprès des Nations-Unies, le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) a mis en place le projet d'Appui aux Élections en Côte d'Ivoire (PACE). L'objectif du projet est de contribuer à la crédibilité, la transparence, l'inclusion pour un processus électoral apaisé en Côte d'Ivoire.

En effet, de nombreuses initiatives ont été menées et des structures ont été déployées dans le domaine de la prévention des conflits et des violences (incluant nombre de systèmes d'alertes précoces). On observe cependant que dans le domaine du processus électoral, la CEI est régulièrement isolée dans ces structures. En tant que premier acteur mandaté pour l'organisation des élections, l'absence de mécanisme d'intégration permettant d'impliquer la CEI au sein de la collecte, l'analyse et la réponse aux risques identifiés limite considérablement l'impact des réponses apportées.

C'est dans ce sens que le PNUD veut appuyer des actions ayant pour but d'adapter ces structures pour répondre spécifiquement aux risques liés aux élections et faciliter la transmission des informations auprès de la CEI pour adresser ses opérations électorales. Un des résultats escomptés du projet est de contribuer à l'intégration de la CEI dans les dispositifs de prévention des violences électorales. Il compte aussi capitaliser les acquis existant en matière de prévention des conflits et des violences électorales impliquant les institutions et les ONGs nationales et internationales engagées dans l'organisation des élections. L'appui à l'établissement et au suivi de la mise en œuvre de la stratégie et de la structure de prévention des conflits par alerte précoce et la réponse rapide impliquant ces institutions et ONG nationales et internationales devra se caractériser par une mise en cohérence des stratégies sectorielles et des plans d'actions de réduction de la violence de chaque acteur avec les priorités définies dans le plan de travail annuel du PNUD en matière d'assistance et d'administration électorale.

A cet effet, le PNUD recrute un(e) consultant(e) pour la conception et l'opérationnalisation d'un dispositif de prévention des conflits et des violences électorales.

II - OBJET DE LA CONSULTATION NATIONALE EN LIEN AVEC LA PREVENTION DES CONFLITS ET DES VIOLENCES EELECTORALES

L'objectif général de ce projet est de contribuer à la conception et à l'opérationnalisation d'une stratégie proactive de prévention des conflits et des violences électorales, y compris les violences basées sur le genre, par le dialogue et une réponse coordonnée et efficace adaptée en fonction des griefs et tensions identifiés.

Pour ce faire, il apparait essentiel de conduire ce chantier en plusieurs étapes spécifiques :

- Accompagner le mécanisme d'intégration de la CEI dans les instruments de collecte des données sur la violence électorale ;
- Proposer et appuyer l'établissement d'une structure adaptée pour la réponse effective aux alertes précoces liées aux risques de violence électorale, y compris les violences basées sur le genre ;
- Contribuer à l'élaboration d'un plan d'opérationnalisation du dispositif de prévention des conflits et des violences électorales devant aboutir au déploiement d'un panel de médiateurs et à la mise en place d'une coordination des mécanismes de la réponse aux violences et incidents électoraux.

III- CHAMPS DES TRAVAUX

Le consultant national devra procéder à :

- L'analyse et à l'évaluation des Besoins pour la mise en œuvre des divers mécanismes à partir des consultations des parties prenantes (CEI, Conseil National des Droits de l'Homme « CNDH », Centre National de Coordination du Mécanisme de Réponse à l'alerte précoce (CNCMR), WANEP, Organisations de la Société Civile (OSCs), etc.) ;

- La proposition d'une architecture précise du système d'alerte précoce et de réponse aux risques de violence électorale pour la CEI, intégrant les données d'institutions partenaires (CNCMR, WANEP, CNDH) au sein d'une base de données centrale répondant aux besoins de l'institution en charge des élections ;
- La formulation des recommandations en termes de procédures et protocoles, formation et configuration pour le système informatique de gestion des alertes précoces pour l'adaptation au contexte du pays et de manière à être implanté à la CEI et au CNDH avec des capacités distinctes d'analyse et de traitement des données ;
- La contribution à l'établissement des accords de partenariat pour le partage des données entre les institutions concernées et des protocoles précis sur la base de l'architecture de cette configuration ;
- La contribution à l'harmonisation des indicateurs de risques pour l'alerte précoce au sein du CNCMR et en étroite collaboration avec le WANEP-CI ;
- La contribution au développement et au déploiement des formations à l'attention des membres de la CEI, du CNDH et autres institutions partenaires identifiés pour la transmission et le traitement des informations collectées sur la base du système informatique et des procédures déployées ;
- La supervision des phases de déploiement puis d'opérationnalisation sur l'ensemble des élections ;
- La contribution à l'évaluation des réseaux et institutions impliquées dans la prévention des conflits et la réponse aux mécanismes d'alerte précoce et établir des protocoles considérant les types de risques identifiés et les mandats respectifs des institutions de manière à coordonner les réponses ;
- Au développement des modules de formation destinées à la CEI et ses CEL pour la prévention des violences liées aux opérations électorales, y compris les violences basées sur le genre, notamment à l'identification des réponses cohérentes impliquant l'adaptation des opérations électorales, la communication, la médiation et la coordination des réponses avec d'autres acteurs du processus (partis politiques, OSC, FDS, etc.) ;
- La contribution au développement du système de suivi des réponses permettant la documentation des actions entreprises et de la perception de leur impact sur le terrain ;
- La contribution à l'établissement des structures permettant une meilleure intégration des FDS et de la CEI au niveau local de manière à améliorer la rapidité de la réponse apportée au cours du processus électorale ;
- La contribution à la formation et à l'installation d'un vivier de médiatrices de paix et de monitrices d'Alerte précoce déployées dans les localités à risque.

IV – RESULTATS ATTENDUS

Les résultats attendus seront d'une part la rédaction d'un document de référence pour l'intégration de la CEI dans les instruments de collecte des données sur la violence électorale validée par la CEI, d'autre part la mise en place d'une structure pour la réponse aux alertes précoces liées aux risques de violence électorale ainsi qu'un plan d'opérationnalisation de ce mécanisme. Par ailleurs, le consultant devra procéder à la rédaction d'un manuel de formation des médiateurs électoraux ainsi qu'un plan de déploiement des panels de médiateurs électoraux.

Résultats attendus	Durée estimée (jours ouvrables)	Date indicative de transmission	Revue et approbation requise
Plan de travail détaillé certifié	5 jours	Entrée en vigueur de l'étude (To) + 5 jours ouvrés	Comité d'analyse et de suivi des travaux du/de la consultant(e) sous l'égide du PNUD et de la CEI
Documents de référence pour l'intégration de la CEI dans les mécanismes d'alerte et l'opérationnalisation du mécanisme de coordination de la réponse à l'alerte	20 jours	To + 20 jours ouvrés	
Manuel de formation du médiateur et plan de déploiement des médiateurs	10 jours	To+ 35 jours ouvrés	
Rapport final de la consultation	10 jours	To+ 45 jours ouvrés	

V – METHODOLOGIE

Le/la consultant(e) national(e) devra travailler de manière parfaitement coordonnée et en étroite collaboration avec le spécialiste de la prévention des risques et de l'alerte précoce sous l'autorité du Conseiller Technique Principal (CTP).

VI- PRODUITS D'EVALUATION (PRESTATIONS)

Au cours du processus et au terme de l'évaluation, le/la consultant(e) national(e) mettra à disposition du PNUD :

- Un plan de travail au démarrage du processus de consultation ;
- Un document des stratégies d'intégration de la CEI dans les mécanismes d'alerte et d'opérationnalisation du mécanisme de coordination de la réponse à l'alerte
 - Un manuel de formation des médiateurs électoraux ainsi qu'un plan de déploiement des panels de médiateurs électoraux.

VII- DUREE DE LA MISSION

La durée de la consultation est fixée à 45 jours ouvrables.

VIII- PAIEMENTS DU CONSULTANT

DELIVRABLES	Délais	Montant
Plan de travail validé et certifié	5 jours après le début de la mission	20%
Documents de référence pour l'intégration de la CEI dans les mécanismes d'alerte et pour l'opérationnalisation du mécanisme de coordination de la réponse à l'alerte	Après 20 jours de travail	30%
Manuel de formation du médiateur et plan de déploiement des médiateurs	Après 35 jours de travail	25%
Rapport final	Après 45 jours de travail suite à la validation du rapport	25%

IX – REMUNERATION DU CONSULTANT

Le consultant national sera rémunéré sur la base d'une offre financière acceptée par le PNUD à l'issue d'un processus de sélection compétitif.

X – QUALIFICATIONS ET COMPETENCES

Le consultant national doit remplir les conditions suivantes :

- Avoir au moins 7 ans d'expérience professionnelle spécifique dans le domaine des systèmes électoraux, de l'alerte précoce et de la gestion des processus électoraux ;
- Avoir une expérience confirmée dans la formulation des conseils techniques de haut niveau aux parties prenantes dans les processus électoraux, notamment aux organismes de gestion des élections et aux partenaires de développement, aux OSC et ONG engagées dans la prévention des conflits ;
- Une expérience confirmée et éprouvée dans la planification, la mise en œuvre et la supervision des projets de prévention des conflits par l'alerte précoce et la réponse rapide ;
- Avoir de bonne connaissance en matière d'intégration du genre ;
- Une expérience en gestion du projet et en gestion de ressources humaines ;
- Avoir de bonnes qualités rédactionnelles et des qualités de communicateur notamment en milieu multiculturel ;
- Une bonne connaissance du contexte ivoirien serait un atout.

XIII - LES CRITERES D'EVALUATION TECHNIQUE

Récapitulatif des formulaires d'évaluation des Propositions techniques		Note maximum	Consultant				
			A	B	C	D	E
1.	Qualification et expérience dans le domaine	40					
2.	Plan de travail	20					
3.	Méthodologie proposée et approche pour exécuter le travail selon les TDR	40					
Total		100					

Formulaire d'évaluation de la Proposition technique -- Formulaire 1		Nbre de points maximum	Consultant				
			A	B	C	D	E
Expertise / Qualification et expérience dans le domaine							
1.1	Diplômes	10					
1.2	Expertise avérée dans la formulation des conseils techniques de haut niveau aux parties prenantes dans les processus électoraux,	15					
1.3	Références avérées en matière de planification, de mise en œuvre et de supervision des projets de prévention des conflits par l'alerte précoce et la réponse rapide	10					
1.4	Bonne connaissance de la problématique du genre	5					
		40					

Formulaire d'évaluation de la Proposition technique – Formulaire 2		Nbre de points maximum	Consultant				
			A	B	C	D	E
Plan de travail							
2.1	Le plan de travail est-il bien défini, bien détaillé et correspond-il aux termes de référence ?	20					
		20					

Formulaire d'évaluation de la Proposition technique Formulaire 3		Nbre de points maximum	<i>Consultant</i>				
			A	B	C	D	E
Méthodologie proposée et approche pour exécuter le travail selon les TDR							
3.1	La proposition montre-elle une compréhension générale du sujet ?	10					
3.2	Les aspects importants de la tâche ont-ils été traités de manière suffisamment détaillée ?	10					
3.3	La proposition comprend-elle un cadre méthodologique cohérent et une structure précise du document final attendu?	5					
3.4	La proposition comprend-elle un cadre de suivi et de feedback avec les commanditaires de la consultation ?	5					
3.5	La présentation est-elle claire, et la succession des activités ainsi que la planification sont-elles logiques, réalistes et augurent-elles suffisamment d'une bonne exécution du projet ?	10					
		40					

XIV- CRITERES DE SELECTION

Le soumissionnaire ayant soumis l'offre techniquement conforme et la moins disante, sera retenu sous réserve de la qualité et de l'expérience.

Documents à fournir dans le dossier de candidature

a. Offre Technique

Les offres techniques devront être composées de :

- Une proposition technique : le CV avec 3 personnes références, une note méthodologique détaillée, l'organisation du déroulement des travaux et la capacité à réaliser ce type de travail

b. Offre financière

L'offre financière à établir selon les livrables et le tableau de détail des coûts ci-dessous :

DETAIL DES COUTS

Détail des couts par élément :

<u>Eléments</u>	<u>Coût Unitaire</u>	<u>Quantité</u>	<u>Cout total pour la durée du Contrat</u>
I. <u>Coûts du Personnel</u>			
<u>Honoraires</u>			
<u>Assurance vie</u>			
<u>Assurance maladie</u>			
<u>Communications</u>			
<u>Transport</u>			
<u>Autres (Mentionner svp)</u>			

N/A : Non Applicable

XV- ANNEXES DES TDR

N/A

XVI - APPROBATION

Ces termes de références convenus sont approuvés par :

Le Représentant Résident Adjoint/Programme